



Dossier candidature

1. Règlement

CALENDRIER

- **Lundi 17 mai** : ouverture de l'appel à candidature
- **Jeudi 30 septembre 2021** : clôture de l'appel à candidature
- **Octobre** : sélections et délibérations du jury
- **Mardi 30 novembre 2021** : remise des Trophées lors de la NUIT DES RÉUSSITES, au Centre de Congrès de Troyes.

POURQUOI CANDIDATER ?

- ✓ Organisée par Canal 32, en association avec de nombreux et prestigieux partenaires, la première édition de la Nuit des Réussites 2021 récompensera les meilleurs talents et initiatives du monde économique aubois, avec la remise de 11 Trophées.
- ✓ La cérémonie se déroulera au Centre des Congrès de Troyes, devant un parterre de chefs d'entreprise et de responsables économiques et politiques du département, et sera diffusée sur la chaîne de télévision Canal 32, à la manière des grandes soirées de remise de prix diffusées sur les chaînes nationales.
- ✓ Cette Nuit des Réussites et ses 11 Trophées permettront de mettre en valeur, de la plus belle des manières, les hommes et les femmes qui œuvrent pour le développement économique de l'Aube. A des degrés différents, les entreprises nominées et lauréates bénéficieront également d'une couverture médiatique et promotionnelle plusieurs semaines en amont de la soirée de remise des Trophées, avec notamment la mise à disposition d'un clip de présentation de leur entreprise.

RÈGLEMENT DES TROPHÉES NUIT DES RÉUSSITES

PRÉAMBULE

- ✓ Organisés par la chaîne de télévision Canal 32 (1^{ère} télé locale de France en part d'audience), avec l'appui de nombreux partenaires, les Trophées de la NUIT DES RÉUSSITES visent à récompenser, chaque année, les meilleurs talents et initiatives du monde économique aubois, et sont remis lors d'une soirée événementielle, retransmise sur l'antenne de Canal 32 et le digital de la chaîne (canal32.fr ; applis).
- ✓ Pour l'édition 2021, la première, les 11 Trophées en jeu seront remis aux lauréats le mardi 30 novembre, en soirée, au Centre des Congrès de l'Aube, à Troyes.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- ✓ Les Trophées NUIT DES RÉUSSITES sont ouverts à toute entreprise ayant son siège ou son établissement principal dans le département de l'Aube, quels que soient son ancienneté, sa taille et son secteur d'activité.
- ✓ Ces Trophées visent à récompenser des entreprises ayant mis en œuvre une ou plusieurs actions ou initiatives remarquables, dans un ou plusieurs des domaines définis par le règlement.
- ✓ Les entreprises intéressées doivent adresser une demande d'envoi du dossier de candidature, en manifestant leur intérêt via le formulaire dédié sur le site <https://www.lanuitdesreussites.fr>
Les organisateurs leur enverront ensuite, par mail, le dossier de candidature en format numérique.
- ✓ Chaque entreprise candidate ne pourra déposer qu'un seul dossier, qui participe ainsi aux Trophées (et non pas à une des catégories). L'entreprise s'engage à répondre aux sollicitations des organisateurs permettant de valoriser et d'échanger sur ses initiatives (échange d'expérience, reportage, témoignage) et à participer à la soirée de remise des Trophées de la NUIT DES RÉUSSITES.
- ✓ La participation aux Trophées NUIT DES RÉUSSITES est gratuite.

ENVOI DES DOSSIERS ET CONTACT

- ✓ Les dossiers sont à retourner jusqu'à la date du **30 septembre 2021 minuit**, par voie électronique.
- ✓ Pour toute question et pour l'envoi des dossiers, vous pouvez contacter Fabrice Schlosser (06 32 62 55 18) ou Bruno Rogowski (06 19 19 01 21) ou écrire à l'adresse : contact@nuitdesreussites.fr

JURY

Les candidatures, présélectionnées par les organisateurs, seront soumises à un jury souverain d'une douzaine de membres, composé d'experts et d'acteurs économiques, privés et publics, représentant d'entités aubois, régionales ou nationales. Le jury se réunira avant fin octobre 2021, pour désigner les lauréats pour chacun des 11 Trophées sous sa responsabilité (voir ci-dessous). Pour chaque Trophée, le jury désignera le lauréat parmi 3 nominés.

TROPHEES

La Nuit des Réussites met en jeu 11 Trophées, dont les 10 suivants seront décidés par le Jury :

- ✓ Trophée de l'innovation
- ✓ Trophée de la Start Up de l'année
- ✓ Trophée du monde agricole
- ✓ Trophée de l'Artisanat
- ✓ Trophée de l'Entreprise au Féminin
- ✓ Trophée du Made in Aube
- ✓ Trophée du coup de cœur du jury
- ✓ Trophée de l'entreprise citoyenne
- ✓ Trophée du Manager de l'année
- ✓ Trophée de l'entreprise de l'année

Un 11^{ème} Trophée, le Trophée du Public, sera désigné lors d'un vote sur Internet dans les semaines précédant la cérémonie, parmi les nominés des 10 catégories ci-dessus.

REMISE DES TROPHEES

- ✓ Les lauréats des Trophées NUIT DES RÉUSSITES seront annoncés lors la soirée qui se déroulera le 30 novembre 2021 et y recevront un trophée physique (objet symbolique).
- ✓ Les noms des nominés (dont font partie les lauréats) auront été annoncés début novembre, lors d'une émission spéciale sur Canal 32.
- ✓ Il sera proposé aux entreprises nominées la réalisation gratuite d'un clip de 30'' de présentation de leur activité, qui sera diffusé lors de la soirée de remise des Trophées, et qui restera ensuite à leur disposition.
- ✓ Les entreprises lauréates bénéficieront, en sus, de la réalisation d'un clip de présentation d'1'30''.
- ✓ La soirée de remise des Trophées sera retransmise sur Canal 32 et sur les outils digitaux de la chaîne (site et appli). Le format en présentiel de la soirée au Centre des Congrès de l'Aube pourra évoluer en fonction des contraintes sanitaires en vigueur.

ENGAGEMENTS DES CANDIDATS

Les candidats des Trophées NUIT DES RÉUSSITES s'engagent à :

- ✓ répondre aux sollicitations des organisateurs permettant de valoriser et d'échanger sur leurs initiatives (échange d'expérience, reportage, témoignage),
- ✓ participer à la remise des Trophées NUIT DES RÉUSSITES le 30 novembre 2021.

En cas de besoin, les organisateurs se réservent le droit de modifier ou compléter le présent règlement.